

DÉPARTEMENT DU  
FINISTÈRE

ARRONDISSEMENT DE MORLAIX

COMMUNE DE  
PLOURIN-LÈS-MORLAIX

OBJET :

FINANCES

Tarifs communaux

---

DATE DE CONVOCATION

7 juin 2018

---

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	25
Présents	20
Votants	24

---

**Délibération 2018-034**

L'an deux mil dix-huit, le quatorze juin (14/06/2018) à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué par Monsieur Guy Pennec, maire, s'est réuni à la Mairie en séance publique.

Présents :

M Pennec, M Poder, Mme Bicrel, M Jeffroy, Mme Cochonneau, Mme Barbier, M Asselbourg, M Laranjo, M David, M Corre, Mme Connan, M André, M Larher, Mme Bihan, Mm Guéguen, Mme Kerdraon, M Georges, Mme Bernard, Mme Damas, Mme Jézéquel formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Mme Coz ayant donné pouvoir de vote à M Corre, Mme Corre à M Georges, Mme Jego à Mme Damas, M Euzen à M Pennec

Absent : M Bourven,

Secrétaire de séance : Morgane Bicrel

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le compte administratif et le budget primitif de la commune et les prestations proposées par les services communaux ;

Considérant que de nouveaux services aux usagers sont mis en place en 2018, à savoir :

- une borne à badge pour le fonctionnement du pont-bascule ;
- la création du jardin du souvenir avec un espace dédié aux cavurnes (caveau de petite dimension, posé dans le sol et destiné à recevoir des urnes funéraires) ;

Vu les propositions émises par la Commission Finances ;

Le Conseil municipal après avoir entendu les explications de Monsieur le maire et en avoir délibéré

FIXE le tarif de ces services à la population ainsi qu'il suit :

Pont bascule public : caution

Forfait 20 pesées : 35 €

Forfait 10 pesées : 20 €

Pesée unitaire : 4 €

Cavurnes – jardin du souvenir :

Concession 15 ans : 490 €

Concession 30 ans : 980 €

DECIDE de maintenir les autres tarifs communaux à l'identique conformément au tableau annexé à la présente.

*Adopté à l'unanimité*

Et ont, les membres présents, signé au registre.

Pour extrait conforme.

Le Maire, Guy Pennec



Envoyé en préfecture le 19/06/2018

Reçu en préfecture le 19/06/2018

Affiché le 20 JUIN 2018

ID : 029-212902076-20180614-2018\_034-DE

## Tarifs communaux 2018

### Services de proximité administratifs

Photocopier A4 recto	0,25 €
Photocopier A4 recto /verso	0,45 €
Photocopier A3 recto	0,55 €
Photocopier A3 recto /verso	0,95 €

<b>Télécopie émission France</b>	
la première page	1,65 €
/page suivante	0,85 €

<b>Télécopie émission étranger</b>	
la première page	3,25 €
/page suivante	1,65 €
Télécopie réception la page	0,85 €

<b>Services de proximité médiathèque</b>	
impression noir & blanc A4	0,25 €
impression noir & blanc A3	0,45 €
impression couleur A4	0,95 €
impression couleur A3	1,75 €
cdrom	2,70 €
Carte de lecteur photocopier	3,25 €
	idem services adm

### Location de matériel

<i>Gratuité pour les associations communales</i>	
<i>Dépôt de garantie (utilisé en cas de dégradation ou casse)</i>	
	100,00 €
- Plateau et tréteaux (pour 2 jours)	6,50 €
- Panneau de signalisation (par jour)	2,50 €
- Barrière de police (par jour)	2,50 €
- Chaise	0,50 €

### Location de véhicule communal

minibus journée en Finistère	10,00 €
minibus journée en Bretagne hors Finistère	30,00 €
minibus journée hors Bretagne (22-29-55-56)	50,00 €

### Ventes diverses

- Bois (selon disponibilité) la corde (sans livraison)	140,00 €
- Terre végétale – le m <sup>3</sup>	4,10 €

### Travaux de voirie en bordure de propriété – mètre linéaire (TTC)

- Zone rurale	55,00 €
- Zone urbaine	110,00 €

### Mise à disposition de jardins communaux (Forfait annuel)

terrains communaux mis à disposition de particuliers	
Terrain < 300 m <sup>2</sup>	16,00 €
Terrain > 300 m <sup>2</sup>	21,00 €

## Concession cimetière/ columbarium

### Emplacement cimetière

<b>Concession 2 m<sup>2</sup></b>	
15 ans	70,00 €
30 ans	140,00 €
50 ans	250,00 €

<b>Concession 3 m<sup>2</sup></b>	
15 ans	110,00 €
30 ans	225,00 €
50 ans	430,00 €

<b>Concession 4 m<sup>2</sup></b>	
15 ans	155,00 €
30 ans	305,00 €
50 ans	585,00 €

<b>Concession 5 m<sup>2</sup></b>	
15 ans	200,00 €
30 ans	410,00 €
50 ans	730,00 €

### Emplacement columbarium

- Concession 15 ans	490,00 €
- Concession 30 ans	980,00 €

- Location caveau communal	80,00 €
----------------------------	---------

### Emplacement caserne

- Concession 15 ans	490,00 €
- Concession 30 ans	980,00 €

### Centre funéraire

- Intervention	25,00 €
----------------	---------

### Médiathèque

<b>Abonnement individuel jeune « lecture seule »</b>	
moins de 18 ans toutes communes	gratuit

<b>Abonnement individuel adulte « lecture seule »</b>	
* plourinois	13,00 €
* hors commune	16,00 €

<b>Abonnement individuel multimédia</b>	
* plourinois	16,00 €
* hors commune	21,00 €

<b>Abonnement famille multimédia (base = 2 adultes + 2 enfants)</b>	
* plourinois	21,00 €
* hors commune	31,00 €

<b>Accès Internet</b>	
* abonnés toutes communes	gratuit
* non abonnés	1 €/heure

### Modalités :

Abonnement gratuit pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans, les étudiants et apprentis, les demandeurs d'emploi et les personnes bénéficiant des minima sociaux (minimum vieillesse, RSA, allocation adulte handicapé).  
 L'abonnement donnera droit à 7 documents au choix. Seuls les DVD sont limités à 2 fictions + 1 documentaire. Délai de prêt d'un mois.

**Locations de salles**

**pour toute mise à disposition de locaux (gratuite ou payante)**

Dépôt de garantie (utilisé en cas de dégradation ou casse)	305,00 €
Forfait nettoyage (appliqué si les locaux ne sont pas rendus rangés et nettoyés)	95,00 €

**Salle C Complexe sportif**

Association communale (1 gratuit/ an)	140,00 €
Association "hors commune"	280,00 €
Activités à but lucratif	410,00 €

**Salles de la mairie**

<i>Apéritif/cérémonie officielle (avant lieu à la mairie (2h maxi))</i>	
Grande salle mairie	125,00 €

**Réunions**  
*gratuité pour les organismes ou collectivités dont la commune de Plourin-lès-Morlaix est membre*

Grande salle	
- ½ journée	80,00 €
- Journée	160,00 €
Salle de réunion du rez-de-chaussée	
- ½ journée	50,00 €
- Journée	100,00 €

**Salle du Cheval Blanc**

**Tarif de base :** quel que soit le type d'utilisation : réunion, projection, manifestation festive, réunion familiale, mariage, retraite, anniversaire, obsèques...

Mise à disposition de la vaisselle (utilisation sur site uniquement, pas de location à l'extérieur de la salle)	20,00 €
---	---------

**Tarif de base**

½ journée	155,00 €
journée	285,00 €

*Locataire ou payeur hors commune : + 30 € au tarif de base*

**Associations communales et dont le champ d'action se situe sur la commune**

CA ou AG, réunion, conférence, débat, projection.. (Condition de gratuité : utilisation 5 h maximum et pas d'entrée payante)	gratuit
Manifestation festive, repas, spectacle à entrée payante... ou à vocation commerciale	50,00 €
Associations hors communes	
CA ou AG, réunion, conférence, projection... (maxi 5 h)	50,00 €
Manifestation festive	tarif de base
Autres cas	
Organisme non associatif pour réunion, CA, AG, conférence, projection...	100,00 €
Association ou organisme humanitaire	gratuit

**Divers**

<b>Droits de place et voirie</b>	
Forfait mensuel de recouvrement	16,00 €
Activités commerciales	
- par jour jusqu'à 5 m²	1,70 €
- par jour et par m² supplémentaire	0,50 €
- Forfait commerçants réguliers (trimestriel)	57,00 €
Forains	
- par jour jusqu'à 100 m²	0,25 €
- par jour et par m² supplémentaire	0,15 €

**Taxe Locale sur la Publicité Extérieure**

Tarif de droit commun servant de base au m²	20,60 €
---	---------

**Droits de pesées - Pont bascule**

badge 20 pesées	35,00 €
badge 10 pesées	20,00 €
prix unitaire / pesée	4,00 €

**Vente de produits ratissés - sourcicides**

- sourcicide	0,40 € les 100 grammes 2 € les 500 grammes 4 € le kilo
- raticide	0,50 € les 100 grammes 2,50 € les 500 grammes 5 € le kilo

**Imprimés**

- Cartes postales	0,50 €
- Affiches d'exposition	2,10 €

Vu pour être annexé à la délibération n° 2018-034  
 Du 14 juin 2018  
 le maire, Guy Fennec

